LOGONNA-Infos

Mai-Juin 2021

(Crédit photo : Clémence Desbois)

Clémence Desbois, verrière-plasticienne s'installe à Logonna-Daoulas. Découvrez son portrait en page 17.

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE Lundi : 13h30 - 17h - Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h (fermeture le mercredi après-midi) - le premier samedi du mois : 9h – 12h

N° 353

Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : www.logonna-daoulas.bzh

Sommaire

2 - Services pratiques
3 - Communiqués de mairie
6 - Santé
7 - Communiqué des finances publiques
8 - Le clin d'œil - Le bien vivre ensemble - Hommage
9 - L'activité des services techniques Environnement - cadre de vie
12 - Enfance-Jeunesse
13 - Patrimoine
14 - Centre nautique
15 - Histoire
16 - Vie économique
18 - Culture et animations
20 - Vie associative

Numéros utiles

Mairie : 02 98 20 60 98
Bibliothèque : 02 98 20 66 29
Ecole : 02 98 20 68 59

☏**MEDECIN :** Dr DELAIGUE et Dr LE NADAN : 02 98 20 68 59
☏**MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15
☏**INFIRMIERS** :
SALAÜN-CALVEZ /TOURNELLEC :
02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50
JESTIN/GAVI : 02.98.20.60.62
☏**KINESITHERAPEUTE** :
Karine LE COZ / Anne LE LOUARN : 02.98.20.70.20
☏**TAXI : Antoine Taxi** : 06.84.60.28.05
☏**PHARMACIE DE GARDE** : 32.37
☏**DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77
☏**VIGIPIRATE** : 17
☏**GENDARMERIE** : 17 **POMPIERS** LE FAOU : 18
☏**CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 196 ou VHF canal 16
☏**SPAC** : 02 98 85 49 66
astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)
☏**Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78 (24h/24h)
☏**EDF :** (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)
☏**GDF** : (sécurité) : 02 98 02 02 22
☏**PÔLE SOCIAL** (Daoulas) : 02 98 25 84 23
☏**CLIC** : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89
☏**Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62
☏**Centre de Planification et d'Education Familiale** :
02 98 21 80 20

Services pratiques

LA PAROISSE

Horaires des messes

▶Les samedis à 17h
13 mai à la chapelle de Trevarn en Saint-Urbain (10h30) 1ère communion, 15 mai à Irvillac, 5 juin à Logonna-Daoulas, 12 juin à l'Hôpital-Camfrout, 19 juin à Saint-Urbain.

▶Les dimanches à 9h30 à Daoulas
Sauf le 30 mai : pardon de Rumengol messe à 10h30 et vêpres à 15h, et le 27 juin messe à 11h à la chapelle Saint-Jean à Logonna-Daoulas.
En cas de modification d'horaires liés au confinement, l'information passera dans les journaux.

Collecte des journaux

La collecte des journaux a repris, chaque 1er samedi du mois, devant la Mairie de 11h à 12h. L'argent collecté par l'association « Avec les pompiers pour le souffle » est destiné à financer la recherche sur la mucoviscidose.

Remorque déchets verts

01/05	LE COSQUER
08/05	GORREQUER
15/05	LE MENGLEUZ
22/05	TERRAIN DE FOOT
29/05	PLACE DU MARCHE
05/06	KERJEAN-KERLIVER
12/06	LE COSQUER
19/06	GORREQUER
26/06	LE MENGLEUZ
03/07	TERRAIN DE FOOT

Correspondants locaux

Le Télégramme : Bruno Inizan - 06 15 20 34 77 - brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France : Gérard Viudes - artmanity@gmail.com

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas
21, rue Ar Mor - 02.98.20.60.98 / mairie.logonnadaoulas@orange.fr
www.logonna-daoulas.bzh
Directeur de la publication : Fabrice Ferré
Coordinatrice : Séverine Quillévéré
Conception-réalisation : Séverine Quillévéré & Catherine Stéphan
Impression : MKS Communication
Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact ».
Retrouvez les infos de la commune sur

Communiqués de la mairie

Demandes d'urbanisme

Déclarations préalables

Mairie de Logonna-Daoulas	Pors Beac'h	Restauration cabane	23/02
Mairie de Logonna-Daoulas	35, rue ar Mor	Ravalement	23/02
SALAUN Serge	7, allée des Marronniers	Clôture	24/02
ABGRALL Jean-Chr.	46, rue ar Mor	Ravalement	24/02
STAGNI Cécile	39, Mengleuz	Pose de Velux	26/02
CRUL Philippe	Le Stang	Abri voiture	01/03
GUYADER Rolande	22, rte du Menhir	Abattage d'arbre	12/03
POIRIER Ronan	1, rte de l'anse du bourg	Garage et abri jardin	12/03
ALEXANDRE Edouard	12, rue Park Braz	Clôture	19/03
FRAYSSE Agnès	35, rte de Moulin Mer	Modif. extérieures	22/03
BRENAUT Christian	37, rte de l'Argoat	Abri jardin	03/04
JAOUEN Christine	19, rue ar Mor	Réfection pignon	08/04
BAYARD Jacques	12, rte de l'anse du Roz	Abris bois	12/04
DECAP Philippe	16, rte du centre nautique	Terrasse	13/04
SABLIER Christelle	17, Mengleuz	Fenêtre de toit	20/04
HASCOËT P. Yves	6, rte de la Grève	Abri voiture	21/04

Permis de construire

HELIES Patrick	8, Clemenec'hy	Serre	26/02
GENDREAU J. Pierre	3, Traon ar Menez	Rénov. et extension	30/03
Finistère Habitat	1 et 3, rue ar Mor	Réalisation de 3 maisons T4	03/04

Etat-Civil

NAISSANCES

Jules PANSERRIEU né le 11 février 2021 à Brest.
Titouan LE BIHAN né le 27 février 2021 à Brest.
Tinaig CORNEC née le 10 mars 2021 à Landerneau.
Azia OUARAB née le 16 mars 2021 à Brest.
Héloïse SERRA Y DIAMANT née le 09 avril 2021 à Landerneau.

DECES

Irma QUILLEC décédée le 19 février 2021 à Landerneau.
Jacqueline FRÉVILLE épouse LECOMTE décédée le 22 mars 2021 à Loperhet
Monique LAGRANGE décédée le 26 mars 2021 à Brest
Anne SANQUER veuve MARHIC décédée le 16 avril 2021 à Brest
Henri LAGATHU décédé le 20 avril 2021 à Bohars

Vie quotidienne

Rappel sur les obligations de remplir des Déclarations Préalables

Tous travaux d'extérieur nécessitent une demande d'urbanisme (Cerfa n°13703*07).
Les demandes ci-contre sont celles déposées en mairie et qui seront, ou non, validées.

Elections

Les élections régionales et départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin prochains, de 8h à 18h. Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 14 mai.
Les bureaux de votes habituels (Mairie et Salle Kejadenn) seront dédoublés afin de permettre la tenue des deux scrutins.
Chaque électeur pourra disposer de 2 procurations. La demande est à faire sur le site www.maprocuration.gouv.fr et à faire valider ensuite dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

Horaires déchetteries

Les horaires d'été sont les suivants : 9h00/12h00 et 14h00/19h00 du lundi au samedi.
Durant la période de couvre-feu, les déchetteries ferment à 18h00.

Pour plus d'information :
environnement@ccpld.bzh
02 98 21 34 49.

Recensement militaire
Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr

INFORMATION SUR LE PROJET DE SALLE DE SPORTS DE COAT MEZ

« Le dossier de la construction d'un ensemble sportif au niveau du collège de Coat-Mez à Daoulas est évoqué depuis plusieurs semaines. Notre commune étant concernée par ce projet, il me semble aujourd'hui opportun d'apporter, en toute transparence, des précisions sur ce sujet, par une approche plus juste et surtout plus objective. L'état des lieux est le suivant : l'actuelle salle de sport du collège appartient au Département et nécessite des travaux importants de réhabilitation. Située à proximité, la salle du dojo, propriété de la commune de Dirinon, a également besoin d'être rénovée. Ces deux bâtiments sont utilisés majoritairement par les collégiens durant les horaires et périodes scolaires et, pour le reste du temps, par les associations sportives locales. Le Département indemnise la commune de Dirinon à hauteur de 8 euros environ de l'heure d'utilisation effective du dojo par les collégiens. Quant aux associations locales, elles négocient annuellement les conditions d'utilisation gratuite de la salle de sports du collège, notamment par l'intermédiaire de la commune de Daoulas.

Il y a quelques années, les élus des communes du sud de la CCPLD se sont accordés pour étudier, conjointement avec le Département, la faisabilité d'un projet de construction d'un complexe sportif comprenant une salle de sport et un dojo sur le site du collège. Deux à trois élus ont travaillé ce dossier qui n'a jamais fait l'objet d'une délibération en conseil municipal, à l'exception de celle concernant la faisabilité. Au dernier trimestre 2020, les nouveaux maires ont dû se positionner, un peu en urgence, sur ce projet estimé à 3,6M€, le Département étant dans l'attente de la réponse des communes. Les contours de la proposition étaient les suivants : participation financière des neuf communes aux dépenses de construction : prise en charge de la moitié de l'investissement par le Département, soit 1,8M€ + participation de la CCPLD au titre des fonds de concours à hauteur de 600 000€ + 1,2M€ de participation financière des neuf communes, participation qui pourrait être revue à la baisse en fonction des subventions espérées de l'ordre de 600 000€.

Ce scénario prévoyait qu'à l'issue des travaux de construction, la propriété du complexe sportif, comme ses frais de fonctionnement, de maintenance et de réparation reviennent aux seules communes regroupées sous une structure juridique à inventer (puisque les syndicats intercommunaux à vocation unique, à l'exemple de celui qui portait l'EHPAD de Daoulas, sont aujourd'hui dissous à la demande du Préfet). Pour couvrir les frais de fonctionnement (chauffage, électricité, nettoyage…), le Département verserait alors à cette structure, une participation horaire non chiffrée, au titre de compensation de l'utilisation par les collégiens.

Le ticket d'entrée pour la phase construction fixait, à ce stade, la participation de Logonna-Daoulas entre 80 et 100 000€ dans une hypothèse de financement à 9 communes. Au-delà du montant de cette première contribution, plusieurs interrogations sont apparues.

Pourquoi le Département, principal utilisateur de cette infrastructure (une salle de sport de 960 m2 et une salle dojo de 395 m2) ne restait-il pas propriétaire ? Cette collectivité dispose en effet de moyens techniques et financiers autrement plus importants que nos petites communes.

Quant au fonctionnement de la salle, il convenait d'envisager le recrutement de personnels pour gérer les plannings, pour assurer les entretiens quotidiens, périodiques, réglementaires. La dépense correspondante, non évaluée, aurait été, dès lors, rattachée à une structure non définie regroupant les 9 communes.

Comme tous les bâtiments, ce complexe allait vieillir. Qu'en était-il de la prise en charge financière des travaux d'entretien, de réparation, de rénovation qui apparaîtraient indéniablement au fil des ans ? Elle reviendrait forcément au propriétaire. Le devenir de l'ancien dojo n'était pas été intégré dans l'opération. Que deviendrait-il ? Quid de la prise en charge de sa démolition si tel devait être le cas ? Enfin, ne serait-il opportun de définir prioritairement, une stratégie politique basée sur la solidarité pour entretenir les installations sportives existantes et vieillissantes, présentes dans nos communes ?

Ce projet ainsi que toutes ces questions sans réponses ont été évoqués, en toute transparence, avec l'ensemble de l'équipe municipale en décembre 2020, qui, à la fin d'une concertation informelle, a choisi, comme moi-même, d'adhérer à ce projet. J'espérais pour ma part, qu'il serait possible de négocier a minima, la propriété de l'ouvrage. C'est cette décision que j'ai communiquée au groupe de travail composé des maires du sud. Pour autant, fallait-il renoncer à évoquer les problèmes, je ne le crois pas. C'est la raison pour laquelle je me suis permis d'alerter mes collègues élus, sur les différents points évoqués plus haut.

A l'heure où les communes doivent être particulièrement vigilantes dans de nombreux domaines, où les dépenses d'argent public doivent être mûrement réfléchies, je pense, comme certains de mes collègues maires, que ce dossier n'était pas suffisamment abouti. Il n'aurait pas été prudent de s'engager dans une opération de cette ampleur, sans en avoir, au préalable, déterminé rigoureusement les modalités de fonctionnement et de financement, applicables durant plusieurs décennies.

Le Département va donc entreprendre les travaux de réhabilitation de sa salle de sports ; elle restera sa propriété. Concernant le dojo, Logonna-Daoulas demeure disponible et motivée pour contribuer à sa rénovation à partir d'un programme défini, cette fois-ci, en étroite collaboration avec les utilisateurs. Enfin, nous allons bien entendu continuer de porter, avec tous les maires du sud, les projets intercommunaux de notre territoire.

Ce sont là des informations que je souhaitais porter à votre connaissance.

Bien à vous,
Fabrice Ferré »

Sujets évoqués lors du conseil municipal du 6 avril 2021

- Transfert de la compétence mobilité à la CCPLD
- Transfert de gestion d'une dépendance du domaine public maritime à Moulin Mer
- Convention de partenariat pour le financement du service intercommunal coordination enfance - jeunesse : modification du lieu de résidence administrative du coordonateur
- Fixation des horaires de l'éclairage public
- Convention à maîtrise d'ouvrage avec la CCPLD
- Avenant à la convention de service commun informatique
- Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2021
- Participations communales 2021 aux structures intercommunales enfance-jeunesse
- Adhésion groupement de commandesSDEF : fonds de concours travaux éclairage public au Créquin et à Gorre Ar C'hoat
- Création d'un poste permanent à temps non-complet
- Suppression du poste de coordonateur enfance-jeunesse
- Acquisition de la parcelle BB146

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL ➢ 10 juin à 18h00
Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune ou le panneau d'affichage.

Le mot des élus « Vivons Logonna »

« La salle de sport de Coat Mez : une occasion manquée
Les 9 communes du Sud ont une salle de dojo vétuste, et un déficit de salles de sport sur le territoire.
Le département doit rénover le gymnase de Coat Mez, qui est inclus dans le périmètre du collège, et dédié aux activités scolaires.
L'idée émerge donc : mutualiser les moyens financiers, et créer à Coat Mez une salle plus grande, gymnase et dojo. Cette salle serait utilisée par le collège aux heures scolaires, et ouverte aux nombreuses associations sportives du secteur le reste du temps : le soir, le week-end, en période de vacances.
C'est un projet vertueux qui optimise les dépenses publiques, les partenaires y trouvent chacun des avantages, c'est du gagnant-gagnant. Des élus des communes et du département y travaillent depuis 3 ans.
Sauf que les 9 maires « n'ont pas trouvé de consensus ».
S'ils ne sont pas d'accord sur un tel projet, on peut se demander sur quoi ils le seront.
Les élus du Département et les associations sportives ne comprennent pas comment on peut passer à côté d'une telle opportunité.
A Logonna, l'équipe municipale s'était prononcée pour la construction de cette salle de sport, mais sans l'unanimité. A trop mettre l'accent sur les difficultés futures de gestion de la salle, réelles par ailleurs, on oublie l'essentiel : c'était un bon projet, qui aurait mérité plus d'enthousiasme.
Les élus de *Vivons Logonna* ont tous voté pour, et déplorent cet abandon. Après cet échec, nous espérons encore que d'autres partenariats pourront se créer avec nos voisins, la Communauté de Communes et le Département. »

▶ Santé

Changement d'adresse du cabinet infirmier Salaun Calvez - Tournellec

Nadine Salaun Calvez et Philippe Tournellec, infirmiers à Logonna vous informent de leur changement d'adresse sur la commune.

Actuellement installé au 6 place Saint Monna, le cabinet déplace son lieu d'exercice au 1 résidence Ar Stivel à partir du 1er mai. Il occupera l'une des salles du cabinet de kinés de Carine Le Coz et Anne Le Louarn.

L'organisation des soins, sur rendez-vous, au cabinet et à domicile reste identique ainsi que les coordonnées téléphoniques :
Fixe : 02 98 20 62 13
Portable : 06 86 21 55 50

Installation du deuxième médecin généraliste sur la commune

Le Docteur LE NADAN Elise rejoindra le Docteur DELAIGUE Soline dans le cabinet médical situé au sein de la mairie à partir du lundi 17 mai. Le cabinet médical sera alors ouvert du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin, sur rendez-vous.

Pour la prise de rendez-vous :

- Par téléphone au 02.98.20.68.59
- Par internet sur https://prendre-mon-rdv.com/ avec le nom du médecin généraliste souhaité

Pour rappel, l'entrée du cabinet est située sur le côté de la mairie en face du parking adjacent. Le cabinet médical est accessible aux personnes à mobilité réduite par la porte principale de la mairie. Une sonnette uniquement réservée aux PMR est disponible à gauche de l'entrée pour signaler votre présence.

Le MarSOINS est un dispositif mobile de prévention qui se rend au plus près de la population pour proposer des actions de prévention et d'éducation dans le domaine de la santé, au travers de dépistages gratuits, anonymes, ouverts à tous et sans rendez-vous.

Retrouvez le MarSOINS à Logonna :

▶▶ Vendredi 7 mai de 9h à 12h, carrefour de la forge, pour réaliser des bilans auditifs.

Communiqué des Finances Publiques

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19, les services de la Direction départementale des Finances publiques ont adapté leurs modalités d'accueil afin de vous permettre de bénéficier de l'assistance dont vous avez besoin sans avoir obligatoirement à vous déplacer.

Dans ce contexte particulier, les usagers qui souhaitent bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu sont invités à recourir de façon privilégiée :

- au téléphone : le numéro d'appel national le 0809 401401 (appel non surtaxé) permet d'être mis en relation directement avec un agent des finances publiques,
- à Internet via le site impots.gouv.fr à partir de l'espace sécurisé individuel. Un assistant virtuel facilite le complètement de la déclaration. Si besoin, il est possible également de poser des questions via la messagerie sécurisée ou de prendre un RDV.

Pour les autres usagers, l'accueil physique sera assuré :

- Dans les centres des finances publiques (Brest ou Landerneau) sans rendez-vous de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi et exclusivement sur RDV de 13h00 à 16h00,
- A Daoulas (Pôle des services publics, place St-Yves) sur RDV au 0809 401401 (appel non surtaxé) : 2ème et 4ème lundi du mois (le matin de 9h à 12h). Prochaines dates : 10 mai ; 14 juin ; 28 juin.

Le mini-site dédié à la déclaration de revenus du site impots.gouv.fr permet d'accéder à des informations pratiques sous différents formats (tutos, pas-à-pas, flyers…).

La date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au **20 mai 2021**.

La date limite pour valider la déclaration en ligne sur Impots.gouv dans le Finistère est fixée au **1er juin 2021**.

L'EMPLOI en AGRICULTURE : pour une saison ou en CDI !

Il existe dans le milieu agricole de nombreuses entreprises à la recherche de personnel **permanent ou saisonnier**.

Le secteur des productions agricoles regroupe:

- Les élevages porcins, laitiers, volailles et autres productions animalières (viande bovine, avicoles, caprin, ovins, équins, ostréicoles, piscicoles…),
- Le maraîchage sous serre et en plein champ (la mise en place et la récolte des légumes),
- Le machinisme agricole avec la conduite et l'entretien des matériels agricoles pour les travaux des champs (tracteurs et autres automoteurs),
- Le paysage (création, entretien et taille des espaces verts, construction de murets…),
- La pépinière et l'horticulture,

Les métiers sylvicoles (forêts).

Si vous cherchez un poste (temporaire ou durable) dans l'un de ces secteurs d'activité ou souhaitez avoir des informations sur ces métiers et les perspectives de travail proche de chez vous, contactez la bourse départementale de l'emploi agricole de l'ANEFA 29.

Association Nationale Emploi Formation en Agriculture (ANEFA 29)

Quimper Tel : 02.98.64.67.96 emploiquimper@anefa.org

Saint Pol de Léon Tel : 02.98.29.12.60 emploimorlaix@anefa.org

Retrouvez les offres sur : www.lagriculture-recrute.org

Suivez-nous et toute l'actualité de l'emploi agricole sur Facebook : anefa29

Le clin d'œil

Mystère de Saint Jean « fausse piste »

Rappel sur l'enquête.
Nous avons maintenant la certitude que la statue de Saint Paul Aurélien a été volée dans la chapelle Saint-Jean sans doute en 1985. Une rumeur persistante circulait à Logonna selon laquelle la statue serait dans un musée à New York. En effet, il existe à New York un musée qui serait susceptible d'héberger notre statue : le musée The Cloisters. Gérard, notre fin limier, a poursuivi cette piste et voici la réponse qu'il a reçue de la part du musée :

" Dear Mr. Viudès,
Thank you for your email about a medieval sculpture, which was forwarded to the attention of the department of Medieval Art and The Cloisters for reply. The sculpture you describe is not familiar to us. I took the liberty of checking our records. We did not acquire any sculpture of Saint Paul between 1985 and the present. I hope this information is helpful to your research.
Best wishes,
Christine E. Brennan, Ph.D.
Senior Researcher and Collections Manager
Department of Medieval Art and The Cloisters
The Metropolitan Museum of Art
1000 Fifth Avenue—New York, NY 10028
website: www.metmuseum.org

Cher Monsieur Viudès,
Merci pour votre e-mail concernant une sculpture médiévale, qui a été transmis au département d'art médiéval et des cloîtres pour réponse. La sculpture que vous décrivez ne nous est pas familière. J'ai pris la liberté de vérifier nos dossiers. Nous n'avons acquis aucune sculpture de Saint Paul entre 1985 et aujourd'hui. J'espère que ces informations seront utiles à vos recherches.
Meilleurs vœux,
Christine E. Brennan, Ph.D.
Chercheur senior et Manager de collections

Mais il en faut plus pour décourager nos enquêteurs, l'objectif est désormais de retrouver une photo de la statue de Saint Paul Aurélien.

Le bien vivre ensemble

Nos chers toutous

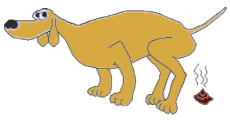

Ce mois-ci un joggeur a été mordu par un chien sur le sentier côtier. Le chien n'était pas tenu en laisse et sa maîtresse a été incapable de le maitriser.
Régulièrement, et notamment dans le bourg, il y a des chiens en divagation. Et régulièrement, il y a des déjections sur les trottoirs ainsi que dans les parterres et massifs.
Enfin, nous recevons en mairie des plaintes suite à des aboiements venant de grèves et d'ailleurs.
Avec un peu de dressage et de surveillance, nos chers toutous resteront les meilleurs amis de l'homme.

Bac à marée

Un bac à marée est mis à disposition des promeneurs afin de collecter les déchets marins, mais en aucun cas il ne doit servir de poubelle. Il n'est pas conçu pour cela.

ouest france

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Retour à l'heure d'été en 1976
ESSENCE: Les prix ne baisseraient pas

PROFESSION FEMME D'ÉQUIPAGE "INSCRITE" MARITIME

RENAULT
Pierre Dreyfus : « Un conflit social peut s'arranger »

FOOTBALL

PORTUGAL
Le mouvement des capitaines sort renforcé du coup d'État manqué

EXPORTATIONS AGRICOLES
Le Moyen-Orient : eldorado ou miroir aux alouettes ?

NANTES

ANGERS

CAMBODGE

POINT DE VUE INTERDÉPENDANCE ET SOLIDARITÉ

Hommage
Monique Lagrange nous a quittés après un très beau parcours de vie. Monique a été une des toutes premières femmes inscrites maritime en France. Elle avait reçu la médaille d'honneur du conseil général du Finistère en 2005.
Elle a été plusieurs fois championne de Bretagne, triple championne de France au tir de chasse, arbitre national, présidente de la ligue de Bretagne de tir à l'arc, médaillée de la Jeunesse et des sports et, récompense suprême, Chevalier d'arc.
Et tant d'autres choses encore.
Adieu Monique.

L'activité des Services Techniques

Travaux

Gagné !

Suite à l'appel aux initiatives du PNRA et grâce à vos votes, nous avons remporté le premier prix dans la catégorie des communes du Parc, exæquo avec le projet de la commune de Saint-Rivoal. Nous allons recevoir une subvention de 600 € et un accompagnement technique du Parc pour le projet "La mer pour tous" au Yelen.

L'équipe des services techniques a, dès à présent, commencé la réalisation des équipements qui seront opérationnels début juillet sur la grève du Yelen.

Accroche-vélos

Suite aux essais concluants des accroches vélos situés au Yelen, le principe va être généralisé sur les différents sites de la commune. Si tout se passe bien, ils seront en place pour l'été prochain.

Réfection voire au carrefour de la Forge

Le Département va entreprendre d'ici quelques semaines les travaux de réfection de la chaussée au niveau du carrefour de la Forge, au droit de l'abri des voyageurs.

▶ Environnement - Cadre de vie

Taille des haies

Les services rendus par les arbres et les haies sont inestimables : contribution à la préservation du climat, de la biodiversité, du paysage, lutte contre l'érosion... De plus, ils offrent à de nombreux oiseaux un environnement idéal pour nicher. Pour les préserver, ne taillons pas n'importe quand.

Taille En Période De Reproduction Des Oiseaux

Les arbres et haies offrent une protection végétale à certaines espèces venant y faire leur nid ; il est donc nécessaire d'**effectuer les travaux de taille en dehors de la période de nidification** (un nid n'est pas forcément visible dans un arbre ou une haie).

Détruire le nid d'une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende (L415-3 dudit code) et détruire le nid d'une espèce chassable correspond à une contravention de 5e classe (article L424-10 du code de l'environnement).

Pour faire constater la destruction d'un nid, essayer de récolter des preuves et contacter immédiatement la police de l'environnement (Office français de la biodiversité, OFB) ou un agent de police ou de gendarmerie.

Espèces Protégées

Lorsque, de manière générale, l'abattage ou la taille d'un arbre ou d'une haie impacte une espèce protégée ou son nid, les règles particulières de protection de l'espèce s'ajoutent aux règles de protection de l'arbre ou de la haie en question.
Il est donc fortement déconseillé de tailler les haies de nos jardins entre le 15 mars et le 31 juillet.

Le ciel de Logonna sous surveillance

La pollution lumineuse provoquée par les activités humaines et les éclairages publics est telle, dans certaines villes, que l'on n'y voit même plus les étoiles. Notre commune de Logonna Daoulas n'est heureusement pas à ce point touchée. Cependant, des actions ont été menées pour réduire les lumières artificielles nocturnes et limiter leur impact sur la biodiversité.
On peut citer :
- le remplacement des réverbères par des modèles à leds directifs, qui n'éclairent pas le ciel et sont plus économes en énergie. Ce programme de remplacement va se poursuivre dans les mois à venir.
- une gestion plus rationnelle des horaires des éclairages publics permettant de concilier respect de l'obscurité nocturne et sécurité des usagers.
- l'éclairage du clocher, réduit à son éclairage d'ambiance intérieur synchronisé sur l'éclairage public ; l'illumination du clocher restera cependant possible pour accompagner un évènement festif.

Afin de vérifier l'efficacité de ces mesures, des relevés de luminosité du ciel vont être réalisés par le Parc Naturel Régional d'Armorique. Estelle Cléach, chargée de mission « Trame Verte et Bleue » auprès du PNRA est aussi responsable de la « trame noire », qui vise à protéger la vie nocturne pour la faune et la flore.
Elle vient de poser un « Ninox », appareil de mesure de la luminosité nocturne, dans un jardin logonnais. Dans un peu plus d'un mois nous aurons le verdict.

Enfin, il faut rappeler que notre commune est candidate à l'obtention du label « Villes et Villages Étoilés » dont la nouvelle édition a été lancée fin 2019 par le Ministère de la transition écologique.
Voilà des nouvelles qui vont ravir les chauve-souris et les chouettes qui peuplent nos nuits logonnaises.

Une petite fougère rare sur le mur du cimetière

Voici une toute petite fougère vivace de 5 à 20 cm que l'on peut observer au soleil dans les fentes des roches ou sur les vieux murs, où elle apprécie le mortier calcaire : le Cétérac (*Asplenium ceterach ou Ceterach officinarum).* Ses feuilles persistantes, appelées frondes chez les fougères, forment des rosettes denses et leur face inférieure est recouverte d'écailles d'abord argentées puis roussâtres. Comme toutes les fougères il se reproduit au moyen de sporanges situés sous ces écailles.
Particulièrement bien adaptée à la sécheresse grâce à une aptitude qu'il partage avec d'autres organismes animaux ou végétaux, comme certaines mousses par exemple, c'est l'anhydrobiose. Celle-ci lui permet de suspendre temporairement ses activités vitales pour supporter une forte et longue sécheresse. L'anhydrobiose permet le retour à la vie active (reviviscence) dès que l'humidité revient.

A protéger absolument ! La biodiversité à Logonna est un bien précieux.

(Crédit photo : Caroline Lohou)

Sentier du Yelen

La commune a confié au bureau d'études AT OUEST, la réalisation des études environnementales et pré opérationnelles nécessaires au lancement de l'enquête publique pour rétablir le passage sur le sentier côtier au niveau du Yelen.

Prix « Zéro Phyto durable »

Pour la cinquième année consécutive, notre commune est lauréate du prix « Zéro phyto durable », décerné par le Conseil Régional de Bretagne. Ce prix récompense les collectivités qui mettent en place des actions visant à réduire voire supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Le recours à d'autres méthodes permet de préserver notre environnement : qualité de l'eau et de l'air, régénération des sols et pollinisation des plantes sont ainsi préservés.

Une réunion enrichissante avec les associations de plaisanciers et le PNRA

Le 10 mars 2021, une réunion s'est tenue en mairie avec les représentants des associations de plaisanciers de Logonna-Daoulas et le Parc Naturel Régional d'Armorique.
Un bilan sur le traitement des épaves a été dressé et un rappel a été réalisé sur la procédure de prise en charge de la déconstruction des bateaux par l'APER (association pour une plaisance éco-responsable).
Avec l'aide des associations de plaisanciers, les épaves d'annexes planches et engins flottants seront repérées et regroupées pour traitement. Il est rappelé à ce sujet, que les annexes doivent être identifiées par le marquage suivant : « AXE + N° d'immatriculation du bateau auquel est rattachée l'annexe ».
Il a également été demandé aux associations que les pieux et cordages inutilisés soient enlevés de l'estran.

En ce mois d'avril, on peut indiquer qu'une procédure de destitution de propriété sera bientôt engagée pour l'épave du bateau à moteur bleu échoué à l'anse du Roz ; ceci permettra son enlèvement et son traitement ultérieur.

L'épave du bateau en bois échoué à Renever, à l'Anse du Bourg vient d'être démontée manuellement pour ne pas abîmer la prairie de salicornes qui le jouxte. Le moteur et la quille ont été déplacés grâce à des flotteurs vers une zone où ils ont pu être soulevés pour être entreposés aux ateliers de la commune. L'épave du dinghy retourné au fond de l'Anse du Bourg sera bientôt enlevée.

A cette réunion étaient également invitées Agathe Larzillière et Nazaré Das Nevez Bicho du PNRA. Nazaré a présenté l'action de « **LifeMarha** » sur la surveillance et la protection des fonds en rade de Brest. Elle a rappelé l'évolution des mouillages des bateaux pour lesquels les blocs sont désormais remplacés par des vis et les chaînes par des cordages afin d'éviter la dégradation des fonds par frottement.
Agathe a présenté les actions dans le cadre de « **Natura 2000** » en particulier sur la pêche à pied (voir rappel sur la réglementation ci-dessous) et la publication d'une étude « antifouling et environnement ».
En effet, il est important de rappeler que les peintures antisalissures (antifouling) sont des polluants de l'environnement marin. Il est utile de suivre l'évolution de ces produits et de sélectionner les moins nocifs. Par ailleurs, il faut rappeler que le carénage d'un bateau qui a été peint avec un antifouling est interdit en dehors des espaces agréés pour cette opération. Le carénage sauvage est classé en délit et peut être sanctionné d'une amende très lourde.
Il existe actuellement trois zones de carénage agréées en rade de Brest : deux à Brest (Moulin-Blanc et Château) et une à Rosnoën, à l'embouchure de l'Aulne.
Il est clair que c'est insuffisant et la commune de Logonna-Daoulas réfléchit à des solutions pour remédier à ce problème.

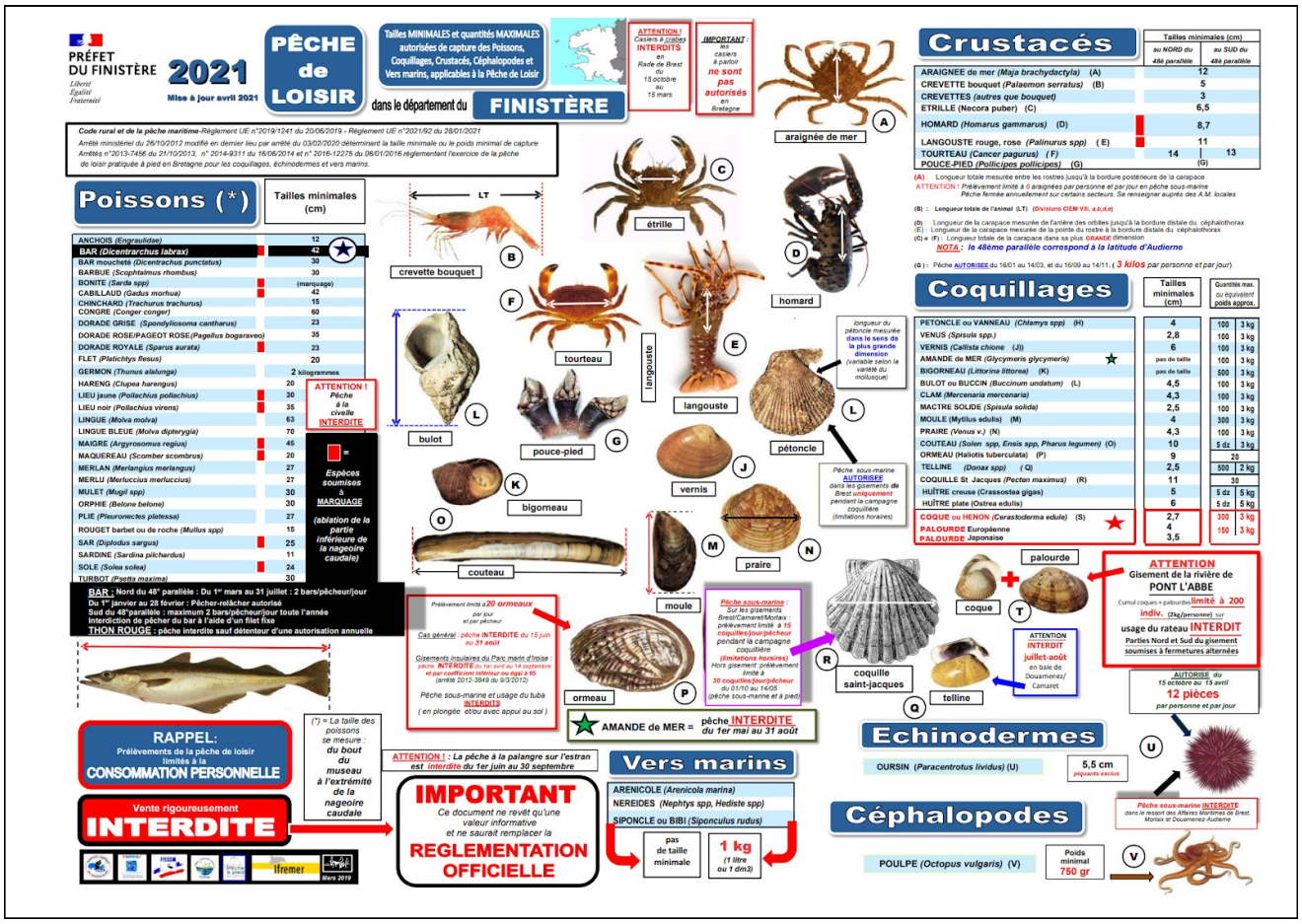

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes continue à se réunir en s'adaptant aux aléas de la pandémie. La volonté des jeunes élus reste ferme : réfléchir aux premiers projets déjà lancés.

Yves Guignot, adjoint au maire, a présenté au CMJ le projet d'abri à vélos de la Municipalité. L'idée de l'adosser à l'abri des voyageurs a fait l'unanimité. Ils ont également proposé un second abri à vélos place du marché près de l'école. Un toit pour conserver les selles de vélos sèches toute l'année serait un plus dans notre village où il fait beau jusqu'à dix fois par jour ! Les jeunes élus pensent que cela peut les inciter à troquer la voiture pour le vélo.
L'aménagement de l'Agorespace était également au menu de la réunion d'avril. Séverine Quillévéré leur a expliqué qu'un groupe de travail constitué de parents d'élèves et d'élus s'est créé pour travailler sur ce sujet. Bien évidemment, le CMJ sera amené à co-construire ce projet. Le débat est vite lancé et comme à chaque réunion les idées fusent : un parc avec aires de jeux, un point d'eau pour ceux qui ont oublié leur gourde, des jeux pour les plus petits dans un espace clos pour garantir la sécurité, un terrain de volley, une aire de pétanque; couverte, pour être à l'abri pour les grands-parents…

Ouverture de la Paillotte

La date du **dimanche 4 Juillet 2021** est confirmée : à la Paillote, chaque logonnais aura la possibilité (sous réserve de la disponibilité du matériel) de réserver un kayak, un paddle ou une planche à voile au tarif de 2 euros pour une heure. Ce sera l'occasion pour certains de naviguer en famille et pour d'autres de découvrir un nouveau support. Les règles sanitaires ne permettent pas pour l'instant de naviguer à deux sur un catamaran. En fonction de l'évolution de celles-ci, le centre de Moulin Mer pourra adapter son offre.
Les jeunes du CMJ réfléchissent à des animations dans le champ du Yelen pour transformer cette après-midi en **« fête du Yelen ».** Un petit foot ? Du tir à la corde ? Des jeux bretons ? Un volley ? Un concours de pétanque ? Rien n'est arrêté mais les idées fusent. Un espace restauration est acté : des glaces et des crêpes seront au menu.

Le pass culture, c'est quoi ?

Tu as 18 ans ! Profite de 500€ pour découvrir la Culture autour de chez toi !
Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif permet d'avoir accès l'année de tes 18 ans à une application sur laquelle tu disposes de 500€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).
Pour en savoir plus : https://pass.culture.fr/

SKOL DIWAN Plougastell e Sant-Drenan : les inscriptions sont ouvertes !

A partir de septembre 2021, l'école DIWAN Plougastell s'installe dans le village de Saint ADRIEN (pointe de l'Armorique) .
Situés dans un cadre exceptionnel, venez découvrir les futurs locaux de notre école associative (sous contrat avec l'éducation nationale), laïque et gratuite. De la maternelle au CM2, Skol DIWAN PLOUGASTELL propose une école immersive en langue bretonne, à taille humaine et proche de la nature.

Prenez rendez-vous au 06.34.66.69.25 ou par mail skol.plougastelldaoulaz@gmail.com
Une ligne de transports scolaires sera mise en place pour les enfants venant du bourg.
Plus d'infos sur http://diwan-plougastell.bzh/

Crédit photo : Domaine de Moulin Mer

Le Domaine de Moulin Mer

Domaine de Moulin Mer
Chambres d'hôtes

Voilà 4 ans que Joaquin et Bernard ont racheté le Domaine de Moulin Mer, anciennement demeure de la famille Madec, jadis chez Monique Lagrange.

Comment évolue ce patrimoine local ?

Pour mémoire le manoir de bord de mer a été construit entre 1923 et 1927. La propriété familiale exploitait une conserverie de noix de Saint-Jacques à l'emplacement du parking actuel, au bout duquel une fosse servait de stérilisation et refroidissement des bocaux. Un bassin de poissons d'agrément y a pris place. Le bâtiment actuel, à gauche à l'entrée du Domaine, servait autrefois d'atelier technique à la conserverie et abritait une forge.

En janvier 2020, des travaux de conservation ont été entrepris sur ce bâtiment afin de le sécuriser : travaux qui se poursuivront dès que la trésorerie le permettra... À terme, ce sera la salle à manger du Domaine. Avant cela, en 2017, les clôtures et les portails avaient été rhabillés de fer forgé comme à l'origine.

La maison du gardien, autre dépendance du Domaine ayant abrité quelques années avant la seconde guerre mondiale Marie-Jeanne Le Donge, mère de Lisette Salaün alors enfant, actuelle doyenne de Logonna, a fait l'objet de travaux de conservation en 2017 et d'un aménagement en espace bien-être. Sur son mur pignon, un mât a été érigé en 2019 permettant l'installation d'une voile provenant du Jim, ancien coquiller de la rade sur lequel travaillait Hervé Le Meur, pêcheur comme tant d'autres, ramenant des coquilles Saint-Jacques à la conserverie Madec.

En 2019, la serre datant de l'époque 1920 à l'arrière du Domaine a été provisoirement réaménagée en terrasse en attendant de pouvoir retrouver sa superbe d'antan. Côté manoir, des travaux d'embellissement intérieur et extérieur se succèdent. Une collection de meubles de style Louis XVI a été réunie, les magnifiques parquets en pitchpin du rez-de-chaussée ont été poncés, les parties communes re-peintes à la peinture aux algues et une extension, à l'identique de l'escalier existant, a été créée pour accéder à l'espace bien-être situé en rez-de-jardin.

Côté jardin, le parc de 2 hectares dont les bases remarquables avait été jetées par Marianne Madec, a bénéficié de nombreuses évolutions. Sur le haut du Domaine, le verger historique existant depuis une soixantaine d'années a été débroussaillé par des chèvres des fossés, puis avec le concours du regretté Jean-Claude Malléjac, paysagiste à Plougastel-Daoulas. Un travail de conservation du verger a débuté fin 2018 et se poursuit encore. Une douzaine de variétés de pommes ont été recensées. Une partie du verger reste à greffer afin de conserver les anciennes variétés. Les voies d'accès au verger ont été remises en état. Un embellissement des arbres a débuté depuis 2018 grâce à l'arrivée au Domaine de Christophe Domenger aux manettes des espaces extérieurs depuis deux ans. Une roseraie vient d'être créée, réunissant dans un même espace tous les rosiers du Domaine. Le rosiériste obtenteur et créateur de roses Jean-Pierre Vibert, descendant de la famille Vibert, a généreusement offert au Domaine une trentaine de ses variétés.

Gageons que cet espace en devenir sera une splendeur d'ici trois à quatre ans, lorsque le Domaine fêtera ses cent ans, fête à laquelle tous les Logonnais seront conviés.

Retrouvez le domaine : http://www.domaine-moulin-mer.com - 06 32 96 13 81

Centre nautique de Moulin Mer

Cet été, piquez une tête à Logonna ! Les inscriptions pour l'été 2021 commencent au Centre de Moulin Mer.

Stages de voile :

- des stages modulables 3 ou 5 demi-journées (Moussaillons dès 5 ans, Optimist, Funboat, Catamaran) tout l'été en juillet - août
- une formule multi-activités dès 7 ans (uniquement semaine 27 – 33 – 34), modulable 3 ou 5 jours, prise en charge à la journée (repas inclus)

Réservation en ligne disponible depuis le 1er avril (stages de 5 demi-journées uniquement) sur le site www.moulin-mer.fr

Plus d'infos en contactant Gwénaëlle au 02 98 20 75 00

Séjours colos été 2021 – organisés par la société Kultur'Anim au centre de Moulin Mer

- **Nouveauté - SÉJOUR ECOLO COLO** 7 jours / 6 nuits en pension complète pour les 10-13 ans
  Un séjour écolo-citoyen dédié aux 10-13 ans ! Par la découverte et l'observation de l'Estran, par la pratique de mobilité douce ou par l'utilisation d'objets de récupération (création d'un OFNI, Land Art,...), le développement durable et sensibilisation à la nature seront maitres-mots lors de ce séjour.
- **Séjour SUMMER CAMP ENGLISH** 7 jours / 6 nuits en pension complète pour les jeunes de 10-13 ans dédié à l'apprentissage de la langue anglaise et aux loisirs nautiques (voile - kayak - paddle), dans un esprit ludique.
- **Séjour CAMP ARTS** 7 jours / 6 nuits en pension complète pour les jeunes de 10-13 ans dédié aux arts plastiques, de la scène, créatifs et aux loisirs nautiques (voile – kayak – paddle). Existe aussi en : SUMMER CAMP ENGLISH JUNIOR pour les 6-9 ans / SUMMER CAMP ARTS pour les 6-9 ans

Dates :

Séjour 1	du dimanche 11 au samedi 17 juillet 2021
Séjour 2	du dimanche 18 au samedi 24 juillet 2021
Séjour 3	du dimanche 25 au samedi 31 juillet 2021
Séjour 4	du dimanche 1er au samedi 7 août 2021
Séjour 5	du dimanche 15 au samedi 21 août 2021
Séjour 6	du dimanche 22 au samedi 28 août 2021

- **Séjour BACK TO SCHOOL** 7 jours / 6 nuits pour les jeunes de 15-17 ans.
  Après plusieurs semaines loin de l'école, KulturAnim vous propose un séjour au cocktail détonnant mêlant activités nautiques et cours d'anglais intensifs. Rien de tel pour se remettre dans le bain scolaire en douceur et en immersion optimale, à la veille de la rentrée lycéenne.

Dates :

Séjour 1	du dimanche 15 août au samedi 21 août 2021
Séjour 2	du dimanche 22 août au samedi 28 août 2021

Pour plus d'infos ou toute demande de réservation : Kultur'Anim : 06 46 34 58 31 – contact@kulturanim.com –www.kulturanim.com

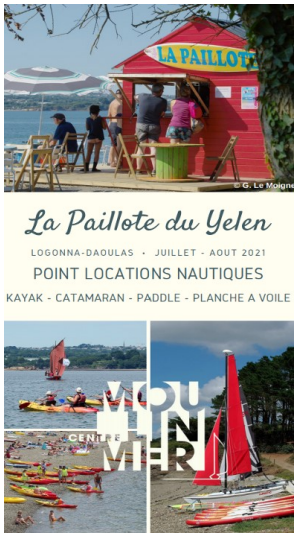

Point locations nautiques la Paillote du Yelen

Ouverture officielle de la paillote le mercredi 7 juillet 2021
Horaires : 7/7j - De 14h à 20h

Dimanche 4 juillet 2021 : locations à 2€ / heure

Soixante-dix ans de Paix en Europe

Après le 18 avril 1951, le traité de Paris instituait la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier : la CECA, traité qui marqua les débuts de la construction européenne. L'Europe est une terre de conflits depuis plus de soixante dix ans et les rivalités entre les pays ont été dévastatrices (1870,1914-1918, 1939-1945).
Aussi, quelques années après la deuxième guerre mondiale, Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, œuvra pour le rapprochement avec l'Allemagne et entre les pays européens. Il voulait une paix durable en Europe !
Il proposa dans son discours du 9 mai 1950, la mise en commun des productions d'acier et de charbon, gérée par une instance supranationale. Six pays décidèrent d'adhérer à ce projet : le Benelux (la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas), l'Italie, la France et la RFA, les six membres fondateurs de la construction européenne. L'Angleterre, quant à elle, demeure très sceptique.

Soixante dix ans plus tard, nous sommes des citoyens français et des citoyens européens, l'Europe a suivi sa construction, vingt sept pays l'ont rejointe et la paix est installée en Europe. Le 9 mai est la fête de l'Europe et son ''Père fondateur'' Robert Schuman.

Commémoration du 8 mai 1945

Malgré les restrictions de rassemblement, la Municipalité de Logonna-Daoulas rendra hommage aux nombreuses victimes de la Seconde Guerre Mondiale selon le programme suivant :
Samedi 8 mai, après un court hommage à 10h30 à Daoulas, c'est à 11h00 que quelques élus et des représentants d'Associations Patriotiques se retrouveront devant le Monument aux Morts.
André Ségalen présentera la cérémonie et lira le mot de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre).
Un élu lira ensuite le message de la Ministre déléguée aux Anciens Combattants et au Devoir de Mémoire.
Après le dépôt de gerbe, nous nous recueillerons en hommage à toutes les victimes civiles et militaires du conflit.
La commune de Logonna a été particulièrement touchée par la disparition de jeunes enfants suite aux bombardements, nous ne pouvons l'oublier. Notre cérémonie s'achèvera par le chant de "La Marseillaise".

Devoir de Mémoire respecté malgré les restrictions

Vendredi 19 mars, Municipalité et anciens combattants ont rendu un émouvant hommage aux victimes de la guerre en Afrique Française du Nord (A.F.N).
André Ségalen a rappelé les souffrances endurées par les combattants et les familles qui ont perdu un être cher, un ami ou un voisin de l'autre bord de la Méditerranée.
Suite à la lecture du message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées par Nadège Guillier, une belle composition florale fut déposée par notre Maire, Fabrice Ferré.
Nous n'étions pas nombreux, mais c'est ensuite avec une vive émotion que nous nous sommes recueillis en mémoire des victimes de ce douloureux conflit, dont malheureusement trop d'hommes politiques ravivent les flammes !

Crédit photo : André Segalen

► VIE ECONOMIQUE

BAR TABAC « LE CELTIC »

Du mardi au samedi 8h30/12h30 et 16h30/19h00 - Dimanche 9h/13h
Dépôt de pain (boulangerie de Daoulas) possibilité de commander du pain, des viennoiseries etc… jusqu'à 20h la veille.
Cornets de glace à partir du 4 mai.
Les horaires de l'après-midi peuvent être modifiées suivant les annonces gouvernementales.
Rue ar Mor—09 80 41 55 64 ou 06 19 95 06 09
A noter : Le Celtic sera fermé du 11 au 16 mai inclus - Ouverture le 8 mai de 8h30 à 12h30

Ouverture du comptoir à Pizz'

Après un an de travaux, le Comptoir à pizz' a ouvert ses portes il y a quelques jours au carrefour de la forge. Franck Trégoat et son fils Maël proposent une carte de pizzas à emporter. Dès que la situation sanitaire le permettra, il sera également possible de consommer sur place, en service au comptoir.
Le comptoir à pizz' vous accueille du mardi au dimanche de 17h à 19h (ces horaires évolueront en fonction des mesures sanitaires).
Réservations au 02 98 44 21 83.

Livraison de vin sur Logonna et alentours.

Sélection de vins d'artisans, cuvées éphémères. Certifiés bio ou biodynamiques et naturels.
Passez votre commande sur www.pierreetlevin.fr ou appelez le 06 40 95 52 95.

Livraison gratuite !

Crédit photo : Pierre et le vin

Ou trouver les fraises de Logonna ?

" Cette année les fraises et myrtilles seront disponibles dans les magasins bio du secteur, au marché du Faou le samedi matin ainsi qu'à Keriguy (à l'entrée de Daoulas) !
Vous avez sûrement déjà vu les vaches de José Le Moigne qui broutent les prairies sur le secteur de la pointe du Château pendant l'été. Ce sont les vaches de Keriguy.
Vers la fin du printemps, il aura aménagé un point de vente à la ferme où seront disponibles la viande de cochon et de bovin, mes fruits mais aussi du pain, des légumes, produits laitiers et du miel de Logonna.
Laurent Velly (lavelly@hotmail.fr) recherche deux personnes expérimentées pour la cueillette des fruits."

Abandon du projet de restaurant

Face aux nombreuses difficultés rencontrées en cette période de crise sanitaire, Guillaume ROUXEL, cuisinier, a été contraint d'abandonner son projet d'ouverture de restaurant en lieu et place de l'ancienne boulangerie. C'est avec un profond regret qu'il a dû renoncer à faire aboutir tout le travail qu'il avait entrepris depuis l'année dernière. La Municipalité a pris acte de sa décision et se remobilise. Elle étudie actuellement un autre projet qui permettrait de rendre, à ce commerce, toute la place qu'il mérite en centre bourg.

Isabelle RITA - Mandataire immobilier indépendante à Logonna-Daoulas

- Estimation gratuite et sans engagement sur Logonna et alentours.
- Vente : Photos HDR, visite virtuelle, présentation de votre bien sur tous les portails immobiliers et les réseaux sociaux
- Honoraires très compétitifs pour des prestations très qualitatives

A votre service au 06 16 74 60 33 ou isabelle@gapimo.fr

Appel à projet des cabanes de Moulin Mer

La Municipalité a lancé en début d'année un appel à projet pour les cabanes situées sur le port de Moulin Mer, afin de favoriser l'installation d'une ou plusieurs activités en lien avec les arts, la culture ou une activité atypique.

Plus d'une douzaine de dossiers ont été étudiés par les élus qui ont décidé de recevoir 4 porteurs de projet pour une présentation et un échange. L'ensemble des propositions étaient très qualitatives, certains projets se prêtant plus au lieu que d'autres.

Le choix de l'ensemble du Conseil Municipal s'est finalement porté sur le projet de Clémence Desbois, jeune brestoise, souhaitant créer son atelier de verrier plasticienne.

Crédit photo : Clémence Desbois

Nous avons posé quelques questions à Clémence Desbois :

Clémence, pourriez-vous nous présenter votre travail ?
Je travaille la mise en volume d'images par la pâte de verre. La surface de l'eau et ses reliefs dentelés, des textures de drapés et le corps comme espace sensible sont les thématiques présentes dans mon travail plastique et verrier. Amoureuse du littoral breton, je retrouve en la surface de l'eau un grand nombre de variations communes à l'état du verre. Ce littoral est complexe, hostile, et est à apprivoiser pour être apprécié. Mais il est aussi rassembleur. Le verre a les mêmes caractéristiques.

Pourquoi avoir candidaté à cet appel à projet ?
Après de nombreuses prestations de services à travers la France, j'ai décidé de monter mon propre atelier dans le Finistère dont je suis originaire. Candidater au site de Moulin Mer m'est apparu évident. Outre sa situation géographique exceptionnelle, les différents aspects de l'océan et le littoral sont très présents dans mes créations.
Quel site inspirant!

Comment imaginez-vous la vie de votre atelier ?
Cet atelier sera avant tout un espace de travail mais accueillera un petit espace showroom présentant certaines de mes pièces. Il me semble aussi important de rencontrer et d'échanger avec les Logonnais. C'est pourquoi cet été l'atelier sera ouvert au public et proposera des stages ou des cours de modelage pour enfants et adultes (voir ci-dessous)

Pour découvrir le travail de Clémence Desbois, rendez-vous cet été à Moulin Mer.
Et d'ici là : https://clemencedesbois.pb.gallery, Instagram : clemdesbois

ENTRE TERRE ET VERRE - STAGES ÉTÉ 2021

Les mardis matins juillet et août : découverte de la terre argile (Initiation 8/12 ans)

Sculptures d'animaux marins, pots à crayons pour la rentrée, la terre comme support d'empreintes minérales ou végétales… Possibilité de cuire les créations et de les récupérer deux semaines après.
De 10h à 12h (4 places) 30€

Les mercredis matins juillet et août : découverte de la terre argile par la sculpture (Initiation 12/16 ans).

Mettre en forme son imaginaire, en volume une idée. Découverte des outils, du travail à la plaque et du modelage. Possibilité de cuire les créations et de les récupérer deux semaines après.
De 10h à 12h (4 places) 30€

Les jeudis matins juillet et août : Upcycling ! (Initiation 16 ans et plus)

Personnalisez vos contenants en verre ! Dans une démarche éco-responsable, venez générer des motifs par gravure ou sablage sur vots pots à confiture usagés, vos pots et bouteilles en verre.
De 10h à 13h (4 places) 35€

Stages céramique en deux temps

Stage juillet : 12/07 : 9h-12h // 14h-17h et 19/07 : 9h-12h
Stage août : 9/08 : 9h-12h // 14h-17h et 16/08 : 9h-12h
4 places - 250€
1er temps : Du dessin à l'objet, préparation de la terre, sculpture et mise en forme, motifs et textures.
2ème temps : Couleurs, engobe et émaillage.

Le Tour de France

La 108ème édition du Tour de France cycliste franchira la ligne de départ à Brest le 26 juin 2021. Après une étape de 190 kms environ, les coureurs arriveront à Landerneau. Ils sillonneront quelques routes du Finistère et traverseront quelques villages dont Logonna. Goasven sera le point stratégique de cette traversée.
Comme la plupart des communes, nous envisageons de marquer ce passage par une petite animation décorative et participative des Logonnais.

Réalisation d'une fresque
Les enfants et adolescents sont invités à déposer en mairie un dessin représentant un vélo (format A3 de préférence) et un personnage découpé sur un catalogue ou dessiné. N'oubliez pas d'inscrire votre prénom derrière la feuille. Tous ces dessins seront utilisés pour réaliser une fresque. Eh oui, la crise sanitaire a décidé que tous les ateliers soient suspendus. Alors Hermine Bathany portera cette réalisation.
Merci de déposer vos dessins et personnages pour début juin à la mairie de Logonna à l'attention de Sylvie Peteau.

Et si on customisait ?!
De plus, celles et ceux qui ont des accessoires de vélos non utilisés tels des roues, pneus, casques ou autres, peuvent les customiser et les déposer le samedi 29 juin de 10h30 à 11h30 sur le parvis de la salle Kéjadenn.
L'idée est de décorer quelques ronds-points de la commune.

Animation Vélo

Dans la foulée du passage du Tour de France, le 3 juillet, une animation vélo se déroulera sur le parvis de la salle Kéjadenn . Des stands et ateliers sont prévus, avec la participation d'associations et partenaires divers (participation de Log'ado, atelier auto réparation, vélo électrique…).
Les protocoles sanitaires en vigueur définiront le programme de la journée.
La journée se clôturera par une balade à vélo à travers les chemins de Logonna.

JOURNEES DU PATRIMOINE 2021
Recherche de témoignages

Il fut un temps où l'on dansait à Logonna dans les dancing, dont le Nevada, assez réputé dans le Finistère. Époque révolue !
Afin de découvrir pour certains, et redécouvrir pour d'autres, cette époque, une expo conférence sur les dancing se déroulera à la salle Kejadenn lors des journées du patrimoine 2021.
Afin d'enrichir ce moment, nous recherchons des personnes susceptibles d'apporter des témoignages ou des photos.
Un remerciement à celles et ceux qui désirent collaborer.
Contact : Sylvie Peteau

Deux livres à découvrir

Ce que ne savait pas Louise - Claire GERVANE et Paul CITERS—Editions Sydney Laurent

Notre commune ne laisse pas indifférents les vacanciers et touristes. Elle vient d'inspirer deux romanciers qui, au cours d'un séjour à Logonna, sont tombés sous le charme de la richesse romanesque des lieux. Aussitôt ils se sont mis à l'ouvrage et ont imaginé un récit où la Bretagne, ses légendes et ses mystères occupent une large place dans leur narration.
Vous reconnaîtrez des lieux bien connus des Logonnais à travers une lorraine passionnée d'histoire, des personnages ancrés dans le paysage breton et des ambiances propres à notre région.
L'histoire met en scène une jeune retraitée vivant entre la Lorraine et Logonna. Elle va voir sa vie bouleversée lors d'une étape à Compiègne. L'intrigue économico-financière de ce thriller écrit à 4 mains, entraîne le lecteur dans les arcanes de l'argent où tous les coups sont permis.
Ce livre est disponible dans les librairies, à la FNAC et sur internet à la commande chez l'éditeur : Editions Sydney Laurent.

La seigneurie oubliée de Kerguellaff en Logonna Julien KERVELLA

Passionné d'histoire, Julien Kervella a mené 6 mois de recherches sur l'histoire de Logonna au moyen âge, avec une attention particulière sur les seigneurs écuyers de Kervella, dont l'existence est retracée de manière certaine jusqu'au 14eme siecle.

Ce travail a abouti sur la rédaction d'un ouvrage autour du thème "Logonna depuis la préhistoire jusqu'à la fin moyen-âge. Portrait d'une famille noble oubliée, et vie d'alors."
Ce livre a été écrit pour être partagé. Les experts ou les curieux de l'histoire médiévale de Logonna, du village de Kervella, des gens portant le patronyme ou quiconque souhaitant apporter une pierre à l'édifice peuvent contacter l'auteur : julien.kervella@gmail.com

Les Mercredis du FAR

Tous les mercredis, le FAR vous ouvre en grand la porte de ses entraînements.
Filles, Garçons, licenciés, non-licenciés.

U6-U7-U8 (né en 2015, 2014, 2013)
rdv à 14h00 stade Keromnes Daoulas

U9-U10-U11 (né en 2012, 2011, 2010)
rdv à 17h00 à l'Hôpital-Camfrout

U12-U13 (né en 2009, 2008)
rdv à 14h00 à Logonna-Daoulas

U14-U15 (né en 2007, 2006)
rdv à 16h00 à Logonna-Daoulas

Contact : Sylvain Maudire 06.59.02.15.71

Le FAR souhaite mettre en place une équipe composée uniquement de filles au sein de son école de football (U6 à U13)
Renseignements complémentaires : Sylvain MAUDIRE 06.59.02.15.71.

Future association culturelle Franco-Japonnaise

Je m'appelle Nanae Watanabe, née près de Tokyo et du Mont Fuji, nouvellement installée à Logonna-Daoulas avec mon époux breton.
J'ai exercé le métier d'enseignante en langue japonaise, ma langue maternelle, auprès des universités, grandes écoles ainsi qu'au sein d'écoles privées en région parisienne pendant environ 25 ans. Ayant depuis longtemps une véritable envie de partager mes connaissances de la culture japonaise, j'ai décidé de créer une association culturelle Franco-Japonaise à Logonna-Daoulas. Afin d'offrir une vision plus exacte et plus humaine du Japon, je souhaiterais organiser avec vous des événements culturels, cours de langue, des projections de films japonais, ou encore différents ateliers et conférences.
C'est avec grand plaisir que je souhaiterais rencontrer des logonnais curieux de cette culture débordant d'énergie pour participer avec moi à la formation de cette future association.

Merci de me contacter : Nanae Gueguen-Watanabe
asso.logo.japon@gmail.com

"Le P'tit ciné Logonna cherche ses nouveaux bénévoles pour succéder à Audrey et Sylvie et continuer à accompagner les enfants au cinéma un mercredi par mois (hors été) ! Le ou les bénévoles sont chargés de communiquer auprès des familles, de prendre les inscriptions et d'accompagner les enfants. Tout le reste (programmation, réservation des cars, trésorerie) est géré par le bureau de l'association.
N'hésitez pas à prendre contact si vous êtes intéressés : ptitcine.logonna@gmail.com